

TARIF GÉNÉRAL
CENTRALES A BETON 2026
 VALABLE DE 15/02/2026 AU 01/07/2026



SITE HUBLET FLOREFFE : RUE DES ARTISANS 12 - 5150 FLOREFFE
 SITE SOBEMO ANHEE : CHAUSSÉE DE DINANT 13 - 5537 ANHÉE

BÉTONS A RÉSISTANCE - EN €/M³

PRIX DÉPART - S0 -BNA - BÉTONS CALCAIRES

Classe d'exposition	E0	EI	EE1	EE2 - EA1	EE3	EE4
E/C minimum	T(1,50)	(T1,00)	T(1,00)	T(0,55)	T(0,50)	T(0,45)
Q. de ciment minimum				300 Kg	320 Kg	340 Kg
C12/15		81,30 €	83,30 €			
C16/20		83,65 €	85,65 €			

PRIX RENDU - RAYON 25 KM - S3 - BA/BP - BÉTONS CALCAIRES

Classe d'exposition	E0	EI	EE1	EE2	EE3	EE4
E/C minimum	T(1,00)	T(0,65)	T(0,60)	T(0,55)	T(0,50)	T(0,45)
Q. de ciment minimum		260 Kg	280 Kg	300 Kg	320 Kg	340 Kg
C16/20		128,40 €				
C20/25		132,10 €	134,10 €			
C25/30			134,20 €	136,20 €		
C30/37				137,35 €	139,35 €	
C35/45					145,80 €	147,80 €

PRIX DÉPART - S0 RECYCLÉ/LAVÉ - BNA - DEPART FLOREFFE UNIQUEMENT

Classe d'exposition	E0	EI	EE1	EE2 - EA1	EE3	EE4
E/C minimum	T(1,50)	(T1,00)	T(1,00)	T(0,55)	T(0,50)	T(0,45)
Q. de ciment minimum				300 Kg	320 Kg	340 Kg
C12/15		68,85 €	70,85 €			
C16/20		77,10 €	79,10 €			

PRIX RENDU - RAYON 25 KM - S3 - BA/BP - RECYCLÉ/LAVÉ DÉPART FLOREFFE UNIQUEMENT

Classe d'exposition	E0	EI	EE1	EE2	EE3	EE4
E/C minimum	T(1,00)	T(0,65)	T(0,60)	T(0,55)	T(0,50)	T(0,45)
Q. de ciment minimum		260 Kg	280 Kg	300 Kg	320 Kg	340 Kg
C16/20		102,10 €				

BÉTONS/SABLES A COMPOSITION - EN €/M³

PRIX DÉPART **PRIX RENDU - Rayon 25km**

<i>Recyclé lavé uniquement au départ de Floreffe</i>	Sable stabilisé CALCAIRE	Sable stabilisé RECYCLÉ LAVÉ	Sable de rivière stabilisé	Béton S0 CALCAIRE 8/20	Béton S0 RECYCLÉ LAVÉ 8/20	Béton drainant CALCAIRE	Béton S3 CALCAIRE	Béton S3 RECYCLÉ LAVÉ
Quantité de ciment /m ³ 50 Kg	58,45 €	46,40 €		70,45 €	54,90 €			
Quantité de ciment /m ³ 100 Kg	65,60 €	55,00 €		74,15 €	63,45 €			
Quantité de ciment /m ³ 150 Kg	72,30 €	63,55 €		79,55 €	71,70 €			
Quantité de ciment /m ³ 200 Kg	79,15 €	72,10 €	105,55 €	84,95 €	79,95 €	88,55 €		
Quantité de ciment /m ³ 250 Kg	86,00 €	80,70 €	112,60 €	91,50 €	88,25 €		123,05 €	112,85 €
Quantité de ciment /m ³ 300 Kg	92,70 €	89,25 €	119,45 €	97,90 €	96,70 €		126,70 €	116,50 €
Quantité de ciment /m ³ 350 Kg	99,55 €	97,80 €		111,50 €	105,25 €		129,05 €	118,95 €
Quantité de ciment /m ³ 400 Kg				118,20 €	113,75 €		133,45 €	123,25 €
Quantité de ciment 3% /m ³				82,10 €	57,45 €			

SUPPLÉMENTS

SUPPLÉMENTS BETON			TRANSPORT ET MISE EN ŒUVRE		
FLUIDITE S4	3,00 €	€/m3	Transport béton mixer + de 25 km	sur demande	
FLUIDITE S5	6,00 €	€/m3	Transport régie béton/sable terre humide	sur demande	
D-MAX 8	8,50 €	€/m3			
D-MAX 16	5,50 €	€/m3	City pompe	350,00 €	fft
CIMENT RAPIDE TYPE CEM I N	5,00 €	€/m3	Forfait par minute - city pompe	2,00 €	€/min.
CIMENT RAPIDE TYPE CEM I R	8,00 €	€/m3	Pompe 36 mètres	385,00 €	fft
CIMENT HSR	8,85 €	€/m3	Forfait par m ³ pompés - pompe 36m	6,60 €	€/m3
HYDROFUGE	3,00 €	€/m3	Pompe 42 mètres	450,00 €	fft
WAI 0,45	sur demande		Forfait par m ³ pompés - pompe 42m	7,00 €	€/m3
WAI 0,50	sur demande		Pompe 45 mètres	550,00 €	fft
Retardateur 180	2,00 €	€/m3	Forfait par m ³ pompés - pompe 45m	8,00 €	€/m3
Retardateur 240	5,00 €	€/m3	Supplément livraison camion 4 axes	7,00 €	€/m3
Porphyre	sur demande		Charge incomplète >7m ³	22,00 €	€/m3
Grès	sur demande		Retour béton	30,00 €	€/m3
Béton coloré	sur demande		Retour bétons spéciaux	35,00 €	€/m3
Fibres métalliques DUO	30,00 €	€/m3	Attente pompiste	2,00 €	€/min.
Fibres synthétiques type DURUS	15,00 €	€/m3	Attente mixer	1,50 €	€/min.
Béton hydro Type I	sur demande		Annulation tardive	250,00 €	fft
Béton hydro Type II	sur demande		Création de cube en centrale	30,00 €	fft/cube
Béton hydro type III	sur demande		Mise en place tuyaux pour pompe	3,00 €	€/m

TARIFS MAJORÉS POUR LES COMMANDE INFÉRIEURES A 2 M³

SOBEMO SA - Chaussée de Dinant 13 - 5537 Anhée

Tèl : 082 61 40 12 - Fax : 082 61 43 09 - TVA 0437848991 Enr 12,10,12

www.sobemo.be - info@sobemo.be

CONDITIONS DE VENTE SOBEMO

Ces tarifs sont valables jusqu'à la prochaine mise à jour.

Indépendamment des conditions particulières stipulées sur le contrat, les conditions générales de vente suivantes sont appliquées:

Seules des offres écrites peuvent engager notre firme.

Toutes les dispositions sont mises en œuvre pour respecter le délai de livraison annoncé ; celui-ci n'est donné qu'à titre indicatif et aucune pénalité ne pourra être accordée en cas de retard. SOBEMO garantit la marchandise en centrale en ce qui concerne le dosage ou la résistance par engagement écrit. Tout ajout d'eau, adjuvant ou autre matière non agréée par SOBEMO, libère celle-ci de toute responsabilité. Les résultats d'essais ne sont opposables que s'ils proviennent d'un laboratoire choisi de commun accord par SOBEMO et le client. Si, pour une raison quelconque, la qualité du produit fourni ne correspondait pas aux exigences du marché, la seule responsabilité De SOBEMO consisterait en un remplacement du produit refusé. SOBEMO ne peut garantir les caractéristiques du produit échappant à son contrôle, telles que teinte, début de prise, imperméabilité, absence de fissuration. Nous déclinons toute responsabilité pour la mise en œuvre de notre produit. Toute réclamation doit être faite par écrit dans les cinq jours qui suivent la livraison. En cas de livraison du produit sur chantier, le déchargement doit être réalisé dans un délai total maximum correspondant à cinq minutes par mètre cube, tout dépassement de ce délai entraînera un supplément de prix. Le client s'engage à aménager et à entretenir les voies d'accès au point de déchargement pour permettre l'exécution de la livraison dans les meilleures conditions de sécurité et de rentabilité, en respect des prescriptions de la réglementation générale pour la protection du travail. En cas du non- respect de ce qui précède, tout dommage qui nous serait causé ou causé à un tiers serait à charge du client. Sauf stipulation contraire, nos factures sont payables au comptant, sans escompte. La marchandise demeure la priorité du vendeur jusqu'à paiement intégral du prix. Lorsque le crédit de l'acheteur se détériore, nous nous réservons le droit, même après exécution partielle du marché, d'exiger de l'acheteur les garanties que nous jugerons nécessaires à la bonne finalité des engagements pris. Le refus d'y satisfaire nous donne le droit d'annuler tout ou partie du marché. En cas de non-paiement de la facture à l'échéance, le montant de celle-ci est majoré de plein droit et sans mise en demeure d'un intérêt de retard de 15 % l'an et d'une pénalité forfaitaire d'un montant de 20% de la facture avec un minimum de 125 €. Toute annulation de la commande donnera lieu à un dédommagement forfaitaire. En cas de litige, seuls les tribunaux de Namur sont compétents.

Le non-paiement de la facture à son échéance rend exigible de plein droit le solde dû sur les autres factures. Nous déclinons formellement l'application des conditions générales d'achat figurant aux lettres, bons de commande ou autres documents de nos clients.